

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 21 Décembre 2012 N° 307

Pierre MOSCOVICI réagit à la publication du rapport d'examen annuel du FMI

Le Conseil d'Administration du Fonds monétaire international (FMI) a rendu ses conclusions jeudi 20 décembre dans le cadre de l'examen annuel de la France au titre de l'article IV des statuts du Fonds.

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, se félicite que le diagnostic du FMI rejoint en grande partie celui du gouvernement. Le FMI souligne en effet que la faiblesse de l'activité dans la zone euro et l'aggravation continue du déficit de compétitivité depuis dix ans sont les principaux obstacles à la croissance française.

Le FMI reconnaît que le sérieux budgétaire du gouvernement a permis d'améliorer significativement les conditions de financement de la France et salue la loi organique relative à la gouvernance et la programmation des finances publiques, qui permet de renforcer la crédibilité de ses engagements.

En matière de soutien à la compétitivité, le FMI salue les mesures du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi ainsi que la négociation sur la sécurisation de l'emploi et le chantier de modernisation de l'action publique, qui s'appuiera sur des évaluations approfondies des politiques publiques en associant l'ensemble des acteurs concernés. Pierre MOSCOVICI rappelle la détermination du gouvernement à maintenir le rythme des réformes en faveur d'une croissance plus équilibrée et plus solidaire.

Enfin, Pierre MOSCOVICI partage la plupart des conclusions de l'évaluation du secteur financier français conduite par le FMI et tient à souligner que le projet de loi de séparation et de régulation bancaire, présenté en Conseil des Ministres le 19 décembre, permettra de répondre aux recommandations des services du FMI. Les pouvoirs de l'ACP seront renforcés, la supervision macroprudentielle sera renforcée et dotée de moyens d'intervention contraignants tandis que le cadre de gestion de crise sera complété par la mise en place d'un régime de résolution approprié.

Contacts presse :

Cabinet de Pierre MOSCOVICI :

Safia OTOKORÉ : 01.53.18.40.82 - <u>safia.otokore@cabinets.finances.gouv.fr</u>
Laurent FARY : 01.53.18.41.84 - <u>laurent.fary@cabinets.finances.gouv.fr</u>

